

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 351-CX-1528

concernant l'engagement d'une préposée ou d'un préposé au soutien départemental au
Département des sciences administratives

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante et unième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 15 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de secrétaire au Département des sciences administratives et l'analyse des besoins du département;

ATTENDU la modification du poste de secrétaire en un poste de préposée ou préposé au soutien départemental au Département des sciences administratives;

ATTENDU l'affichage dudit poste et la candidature reçue;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Laure Dubernet, à titre de préposée au soutien départemental au Département des sciences administratives à Gatineau, et ce, à compter du 15 novembre 2011;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Laure Dubernet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 351-CX-1529

concernant l'engagement d'une ou d'un commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante et unième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 15 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste à temps partiel (0,8) de commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Isabelle Caron, à titre de commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme au campus de Saint-Jérôme, et ce, à compter du 15 novembre 2011;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Isabelle Caron.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 351-CX-1530

concernant l'engagement d'une conseillère ou d'un conseiller pédagogique au Décanat de la gestion académique

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante et unième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 15 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la création (résolution 351-CA-5316) d'un poste de conseillère ou conseiller pédagogique au Décanat de la gestion académique;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Martine De Grandpré, à titre de conseillère pédagogique au Décanat de la gestion académique à Gatineau, et ce, à compter du 15 novembre 2011;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Martine De Grandpré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 351-CX-1531

concernant l'engagement d'une préposée ou d'un préposé au service à la clientèle à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante et unième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 15 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de préposée ou préposé au service à la clientèle à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Luce Laliberté, à titre de préposée au service à la clientèle à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme au campus de Saint-Jérôme, et ce, à compter du 15 novembre 2011;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Luce Laliberté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 351-CX-1532

concernant l'engagement d'une agente ou d'un agent d'admission et d'inscription au Bureau du registraire et des services aux étudiants

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante et unième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 15 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste d'agente ou d'agent d'admission et d'inscription au Bureau du registraire et des services aux étudiants;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Geneviève Cousineau, à titre d'agente d'admission et d'inscription au Bureau du registraire et des services aux étudiants à Gatineau, et ce, à compter du 4 janvier 2012;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Geneviève Cousineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 351-CX-1533

concernant l'approbation du renouvellement du protocole d'entente cadre entre l'Université Technique de Sofia (Bulgarie) et l'Université du Québec en Outaouais (Canada)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante et unième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 15 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU qu'un premier protocole d'entente a déjà eu cours entre l'Université Technique de Sofia et l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU les relations déjà établies entre des professeurs de l'Université Technique de Sofia et de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU les projets d'échange et de collaboration entre les deux établissements;

ATTENDU l'intérêt manifesté par le Département d'informatique et d'ingénierie et la Chaire de recherche du Canada en photonique;

ATTENDU le projet de protocole d'entente cadre;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le renouvellement du protocole d'entente cadre entre l'Université Technique de Sofia et l'Université du Québec en Outaouais;

DE MANDATER le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le protocole d'entente cadre;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum établi selon les domaines et modes de coopération régis par ce protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 351-CX-1534

concernant l'approbation de l'entente cadre de coopération entre l'Université Quisqueya (Haïti) et l'Université du Québec en Outaouais (Canada)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante et unième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 15 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de développement d'un programme d'enseignement entre les deux établissements;

ATTENDU les relations déjà établies entre la direction de l'Université Quisqueya et la professeure Denyse Côté de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU le projet d'entente cadre de coopération;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'entente cadre de coopération entre l'Université Quisqueya et l'Université du Québec en Outaouais;

DE MANDATER le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, l'entente cadre de coopération;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum établi selon les domaines et modes de coopération régis par cette entente cadre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général